

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018

Personnes présentes:

- Thaïs Eggenschwiler- Présidente et secrétaire de l'Association
- Yannick Schembari- Vice-Président et secrétaire de l'Association
- Geroges Schembari-Trésorier de l'Association
- Adrien Maire- Vérificateur de compte
- Gaëtan Schembari- Vérificateur de compte
- Stéphane Schornoz- Membre de l'Association
- Yousuf Latif- Membre de l'Association
- Arnaud Cuénoud- Membre de l'Association
- Quentin Maire- Membre de l'Association
- Pierre Ansorge- Membre de l'Association

Tous les autres membres étaient absents.

Toutes les décisions ont été faite au vote à main levée.

1. Accueil, remerciements et ordre du jour

Remerciements aux personnes présentes ainsi qu'à nos deux vérificateurs de compte. Nous remercions également tous nos membres et toutes les personnes nous ayant apporté leur soutien.

Présentation de l'ordre du jour.

2. Procès-verbal 2017

L'Assemblée Générale adopte et valide le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017.

3. Rapport d'activité 2017

3.1. Rapport des membres

Thaïs évoque le nombre de membres faisant partie de l'Association, à fin 2017. Elle évoque les chiffres des nouveaux membres et de ceux qui ont été exclus (personnes ne payant plus leurs cotisations).

3.2. Rapport d'activité 2017

Thaïs explique, à l'aide d'un panorama photo, les différentes activités qui se sont déroulées dans le cadre **des projet au Togo**:

--> Janvier

Dernier carton envoyé et arrivé en janvier 2017.

--> Avril

Semaine de Yannick et Thaïs à Kpalimé, au Togo, où diverses décisions ont été prises suite aux discussions avec nos partenaires;

Dorénavant, il n'y aura plus d'envoi de matériel, mais des envois d'argent qui permettront à nos partenaires de réaliser des achats selon leurs besoins immédiats. Cette nouvelle procédure a été votée et acceptée par l'Assemblée générale en Juillet 2017.

- L'envoi d'argent à l'orphelinat leur permettra de payer divers frais importants; électricité, eau, frais d'écolage, etc... Une manière, pour eux, de subvenir à leurs besoins.
- Nommer les nouveaux arrivés et départs des enfants à l'orphelinat.
- Explications sur pourquoi il y a souvent des changements chez les enfants présents à l'orphelinat.
- Il nous faut trouver un établissement pour pouvoir commencer le projet centre des loisirs, à Agome-yoh. Explications de l'importance de ce projet pour les enfants du village.
- Judith Agboka est en train de créer un centre médico-social chez elle. Par la suite, elle travaillera uniquement à cet endroit. Explications sur les dons d'argent qui permettront au centre de se développer.

-->Juin

Thaïs présente la journée "Solidarité" réalisée par des élèves de St-Aubin en soutien à l'orphelinat. Remerciements à Stephany Ourgli, à l'Association Machu Picchu ainsi qu'à toutes les personnes ayant participé à ce projet.

-->Octobre

Thaïs nomme les différents outils médicaux achetés par Judith Agboka suite au premier envoi d'argent de l'Association.

--> Novembre

- Thaïs explique que les chefs du village d'Agome-yoh ont mis à disposition un bâtiment pour créer le centre des loisirs. L'Association a envoyé de l'argent pour entamer la rénovation.
- Discussions avec les membres sur les couts, le délai et les projets.
- Georges prend la parole concernant **les projets en Suisse** de l'année 2017.
- Explication de sa rencontre avec Souleymane, comment il l'a intégré au fc Hauterive et comment l'Association a essayé, en vain, de contrer son renvoi Dublin.
- Il explique également le fonctionnement de l'AMAR et notre participation au magasin gratuit. Il parle de ses permanences là-bas ainsi que de celle de Magda Léoni.
- Thaïs reprend la parole en évoque le reportage RTS et l'article de l'express sur le magasin gratuit.

3.3. Perspectives des activités 2018

- Thaïs propose de réaliser, dorénavant l'Assemblée Générale en début d'année. Tous les membres sont d'accord avec ça.
- Explications du don d'argent envoyé à Judith Agboka pour l'achat de "l'aspirateur du nouveau-né".
- Explications de l'évolution de la rénovation du centre des loisirs à Agome-Yoh.
- Projet « we make it » à réaliser prochainement pour récolter des fonds pour le centre des loisirs.
- Rétérer une journée "solidarité" en soutien à l'orphelinat.
- Explications du choix de l'Association sur le fait d'arrêter notre collaboration avec l'AMAR concernant le magasin gratuit. Il nous manque du temps pour réussir à s'investir réellement. Et nous allons créer d'avantage de projets afin de continuer à soutenir le Togo.
- Projet de retourner au Togo, début 2019, pour Thaïs et Yannick.



4. Rapport financier

4.1 Rapport financier 2017

- Yannick explique un par un, les différents éléments présents sur le bilan 2017. Il fait les liens entre les montants et les projets.
- Il explique notre demande réalisée auprès de la BCN pour avoir un soutien de leur part étant donné que l'Association est cliente chez eux. La Banque ayant refusé, Gaëtan nous dit connaître quelqu'un travaillant là-bas.
- Yannick explique également que passablement de frais ne sont pas comptés dans les comptes de l'Association. En tant que petite Association, les membres du comité préfèrent payer certains frais de leur poche plutôt que de prendre sur le compte de l'Association. Exemples; timbres, enveloppes, apéro de l'Assemblée Générale, etc...

Les vérificateurs de comptes ont présenté leur compte rendu de leur examen des comptes de l'Association. Le bilan fut positif.

Suite à leur exposition, l'Assemblée Générale a voté et adopté les comptes de l'Association.

4.2. Rapport financier 2018

Yannick explique rapidement les frais qu'a eu l'Association durant ce début d'année 2018.

5. Démission et élection du nouveau comité ainsi que des vérificateurs de compte.

Tous les membres du comité démissionnent.

- Thaïs Eggenschwiler se propose pour le poste de Présidente et l'Assemblée accepte.
- Yannick Schembari se propose pour le poste de Vice-Président et l'Assemblée accepte.
- Georges Schembari se propose pour le poste de Secrétaire et l'Assemblée accepte
- Quentin Maire se propose pour le poste de Trésorier et l'Assemblée accepte.

Le Comité sera, dès à présent, composé de 4 personnes. Il se réunira régulièrement pour discuter des projets et se répartir les différentes tâches de l'Association.

Gaëtan Schembari et Arnaud Cuénoud sont nommés pour être vérificateurs de comptes 2018. Adrien Maire sera suppléant.

6. Modifier et adopter les statuts

Aucun statut ne sera modifié cette année excepté l'article 13 concernant le comité. En effet, nous allons rajouter Quentin Maire en tant que trésorier de l'Association. Et également, l'article 19 concernant la Ratification où il faut changer la date de l'Assemblée générale.

7. Divers

- Discussions avec nos membres sur leurs idées pour récolter des fonds pour l'Association ainsi que de comment nous faire de la publicité.
- Gaëtan s'interroge sur comment améliorer l'échange entre les élèves et les enfants de l'orphelinat lors de la journée "solidarité". L'utilisation des technologies sont compliquée pour l'orphelinat. On évoque le fait de trouver peut-être une solution en discutant avec eux lors de notre venue en 2019.
- Discussions sur les différentes possibilités pour rendre le centre des loisirs indépendant lorsque la rénovation sera terminée.
- Projet de réaliser des stands pour soutenir le Togo.
- Nos membres nous disent de prévenir tous les membre de l'Association si l'on organise un événement lié à l'Association. Cela permettrait un autre échange et une participation active des membres.

Neuchâtel, le 27 août 2018.

Thaïs Eggenschwiler
Présidente de l'Association

Yannick Schembari
Vice-Président de l'Association

Quentin Maire
Trésorier de l'Association

Georges Schembari
Secrétaire de l'Association